

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **135 (2009)**

Heft 10: **Belle de Marseille : Grand de Paris**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JOURNÉE
CULTURELLE
SIA 11.09.09

INBEWEGUNG

visionnement énergétique en fonction de l'état connu de la technique afin de placer ainsi beaucoup plus haut la barre valable pour tous. Les valeurs-cibles s'alignent sur les exigences de la société à 2000 watts, respectivement sur les objectifs de performance énergétique de la **sia**.

Par l'élaboration de normes spécifiques, de directives et cahiers techniques relatifs au renouvellement de bâtiments existants ainsi que par des formations accompagnantes, la **sia** soutient activement ses membres et les maîtres de l'ouvrage intéressés pour un renouvellement énergétique tourné vers l'avenir du parc immobilier suisse.

(SIA)

LA SIA EN MOUVEMENT

Dans le cadre de la troisième édition de la journée culturelle SIA <www.siajourneeculturelle09.ch>, Lausanne aura le plaisir d'accueillir toute une série d'événements: conférences, représentations théâtrales et projections de films, performances artistiques, danse, concerts, ou encore un parcours de minuit sur la nouvelle ligne de métro m2.

Inscription Journée culturelle du 11.9.2009:

Membres SIA et leurs invités: 300.-

Non membres: 350.-

Etudiants: 100.-

Bal SIA du jeudi 10.9.2009: 200.- par personne.

(SIA)

ASSURANCE COLLECTIVE

L'assurance collective de la **sia** permet des économies de primes dans l'assurance automobile, ménage et responsabilité civile privée.

Chaque ménage de Suisse devrait conclure une assurance responsabilité civile privée, même si elle n'est pas prescrite par la loi. L'assurance protège contre les prétentions injustifiées et paie en cas de dommages matériels et de lésions corporelles à des tiers. Il faut relever que, dans l'assurance responsabilité civile privée, les dommages matériels ne sont couverts qu'à leur valeur actuelle. En d'autres termes, seule est remboursée la valeur effective que la chose avait encore au moment du sinistre; la durée de vie de l'objet est



Un agencement personnalisé de l'espace a besoin de liberté. De liberté créatrice basée sur un système. Un système dont les composants sont en harmonie, tant sur le plan technique qu'esthétique.

Représentation générale d'Alape en Suisse
Sadorex Handels AG Postfach CH-4616 Kappel SO
Exposition: Letziweg 9 CH-4663 Aarburg
Tél +41(0)62.7872030 Fax +41(0)62.7872040
E-Mail sadorex@sadorex.ch www.sadorex.ch

www.alape.com

shaping space **Alape**

travaux de forage
travaux de battage

fondations

enceintes
de fouilles

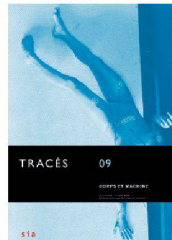
rabattements
de la nappe

RISI

les travaux spéciaux
de génie civil

027 322 63 60 www.risi-ag.ch

WWW.REVUE-
TRACES.CH



ARCHITECTURE
GÉNIE CIVIL
ENVIRONNEMENT
NOUVELLES TECHNOLOGIES

Recherche d'archives
de 1875 à nos jours

Parution au BO du 29 mai 2009

CONCOURS DE PROJET

Nouvelles surfaces de glace, parking et aménagement urbain «Ycoor» à Crans Montana

L'association des communes de Crans Montana (ACCM), en collaboration avec le service cantonal des bâtiments, met au concours le mandat d'architecte à attribuer dans le cadre d'un concours d'architecture et d'aménagement urbain au lieu dit « Ycoor » à Crans Montana.

Adjudicateur: Concours « Ycoor », ACCM, Yves Roger Rey, Secrétaire Général, Rte de la Moubra 66, 3963 Crans Montana

Type de procédure: ouverte

Type de marché: service

Objet du marché: attribution de mandat d'architecte sur la base de concours de projets

Informations: concours de projet réalisation d'une patinoire de plein air, d'une halle de curling, d'un parking et d'aménagements urbains

Date de réalisation: remise des projets : 2 octobre 2009

Langue de la procédure: français

Exigences économiques, techniques et garanties financières: le concours est ouvert aux architectes inscrits sur la liste permanente d'un canton, ou répondant aux exigences de la liste permanente du canton du Valais, ou diplômés d'une école d'architecture de niveau universitaire, ou d'une école technique supérieure, ou titulaires d'un titre équivalent d'une école étrangère, ou inscrits au registre suisse A ou B.

Membres du jury:

Olivier Galletti, architecte cantonal, Président
David Bagnoud, Président de l'association des communes de Crans-Montana
Francis Tapparel, Président de la commune de Montana
Jean-Claude Savoy, Président de la commune de Chermignon
Paul-Albert Cliva, Président de la commune de Randogne
Isabelle Evéquo, architecte EPF/SIA, Crans-Montana
Pascal Varone, architecte EPF/SIA, Sion
Alain Fidanza, architecte EPF/SIA, Fribourg
Jean-Paul Chabbey, architecte EPF/SIA, Monthey
Suppléants : Albert Nussbaumer, Société du Casino
Jean Marie Bonvin, chef des services techniques commune de Montana
Gilbert Favre, architecte SIA, Sion

Documents de l'appel d'offres: le règlement et programme peut être consulté sur le site de l'organisateur (<http://www.cransmontana.ch/ycoor/>) dès le 8 juin 2009.

Inscription: à faire par lettre recommandée (LSI) auprès de l'adjudicateur accompagnée du versement d'un montant de Fr. 500.– sur le compte IBAN : CH59 0076 5001 0005 6910 4, avec la mention «Concours d'architecture Ycoor» jusqu'au 21 août 2009.

Accord OMC: l'adjudication est soumise à l'accord OMC.

Le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours dans les dix jours dès sa publication auprès de la Cour de droit public du Tribunal cantonal à Sion.

Crans Montana, le 22 mai 2009

ACCM

donc prise en compte. La couverture de base est suffisante pour la majorité des personnes. Mais toute personne qui profite par exemple de ses loisirs pour pratiquer la chasse, monter des chevaux de tiers ou exercer une fonction de guide de montagne devrait prendre une couverture supplémentaire adéquate. Une somme d'assurance de cinq ou, mieux encore, de dix millions de francs, est recommandée pour garantir une protection suffisante. Dans la collective de la **sia**, la somme d'assurance proposée est de dix millions de francs, afin que l'assuré soit parfaitement couvert.

L'assurance ménage est une deuxième couverture importante pour protéger

les objets personnels contre l'incendie, les dégâts d'eau et le vol. Cette assurance se base sur la valeur à neuf des produits; en d'autres termes, c'est le montant intégral qui est remboursé, même après bien des années, si, suite à une effraction, des appareils électroniques ont disparu ou si, par exemple, une étagère et tout son contenu ont été détruits par un dégât d'eau.

Les amateurs de sport devraient veiller à ce que leurs appareils soient assurés à leur valeur à neuf, pour éviter toute surprise. Cette couverture est proposée par quelques assureurs sous forme d'assurance complémentaire. A la *Zurich Connect*, les vélos sont assurés à leur valeur à neuf.

Dans l'assurance ménage, il est important de vérifier régulièrement la somme couverte. De plus en plus d'objets s'accumulent au fil des années, ce qui entraîne un risque de sous-assurance. En cas de sinistre, l'assurance peut alors réduire sa prestation proportionnellement à la sous-assurance.

Un changement vers l'assurance collective de la **sia** est donc rentable, et pas seulement en raison des primes plus avantageuses! Ces conditions favorables sont possibles grâce à l'assurance en ligne *Zurich Connect*.

Pour plus d'informations sur les contrats collectifs avec *Zurich Connect* <www.sia.ch/versicherungen>

(SIA)

Symetrics Architecture Modules Options



DORN
BRACHT

the SPIRIT of WATER

Avec SYMETRICS, ce ne sont pas les différentes robinetteries qui occupent une place centrale, mais la pièce dans son ensemble. L'ensemble des robinetteries et des accessoires SYMETRICS convergent vers la pièce définie par un quadrillage clair. Il n'est donc plus question d'aménagement arbitraire mais d'une planification sûre et structurée. Avec des modules et des composants pour une multitude d'applications dans la salle de bains. Le programme SYMETRICS a été conçu par Sieger Design. Aloys F. Dornbracht GmbH & Co. KG, Köbbingser Mühle 6, D-58640 Iserlohn. Vous pouvez obtenir la brochure SYMETRICS en vous adressant à Sadorex Handels AG, case postale, CH-4616 Kappel SO, tél. 062-787 20 30, fax 062-787 20 40. Exposition : Letziweg 9, CH-4663 Aarburg. Courriel sadorex@sadorex.ch, www.sadorex.ch, www.dornbracht.com